

REVUE DROIT & SOCIÉTÉ

PÉRIODIQUE SCIENTIFIQUE À COMITÉ DE LECTURE, ÉDITÉE PAR L'INSTITUT D'ÉTUDES SOCIALES ET MÉDIATIQUE
CONSACRÉE À LA PUBLICATION D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DANS LES DOMAINES JURIDIQUE ET SOCIAL.

L'INDUSTRIE DE DEFENSE DANS LES PAYS EMERGENTS

ANALYSE DU PROCESSUS D'ÉMERGENCE
D'UNE BASE INDUSTRIELLE ET
TECHNOLOGIQUE DE DEFENSE AU MAROC

Ahmed EL KHADDARI



Revue Droit et Société المجتمع و القانون



E ISSN 2737-8101



L'INDUSTRIE DE DEFENSE DANS LES PAYS EMERGENTS: ANALYSE DU PROCESSUS D'EMERGENCE D'UNE BASE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE DE DEFENSE AU MAROC

THE DEFENSE INDUSTRY IN EMERGING COUNTRIES: ANALYSIS OF THE PROCESS OF EMERGENCE OF AN INDUSTRIAL AND TECHNOLOGICAL BASE FOR DEFENSE IN MOROCCO

Ahmed EL KHADDARI

Doctorant, CEDOC Droit et Economie

Laboratoire de Droit Public et Sciences Politiques
Faculté des sciences juridiques économiques et sociales
Université Mohammed V de Rabat, Maroc



EL KHADDARI, A. (2025). L'INDUSTRIE DE DEFENSE DANS LES PAYS EMERGENTS: ANALYSE DU PROCESSUS D'EMERGENCE D'UNE BASE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE DE DEFENSE AU MAROC. REVUE DROIT ET SOCIÉTÉ, 6(19), 95-114.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.18869655>



L'INDUSTRIE DE DEFENSE DANS LES PAYS EMERGENTS : ANALYSE DU PROCESSUS D'EMERGENCE D'UNE BASE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE DE DEFENSE AU MAROC



ABSTRACT

L'évolution des environnements sécuritaires et la recomposition des rapports de puissance à l'échelle internationale ont conduit de nombreux pays émergents à accorder une importance croissante au développement de leurs industries de défense. Longtemps caractérisées par une forte dépendance technologique et capacitaire vis-à-vis des fournisseurs traditionnels, ces industries connaissent aujourd'hui des dynamiques de transformation portées par des stratégies nationales visant le renforcement de l'autonomie stratégique, la sécurisation des approvisionnements et la consolidation de capacités industrielles locales. Dans ce contexte, le présent article propose une analyse des stratégies d'industrie de défense mises en œuvre par les pays émergents, en mettant en

Ahmed EL KHADDARI

Doctorant

*Université Mohammed V de Rabat,
Maroc*

lumière les contraintes structurelles, les opportunités stratégiques et les enjeux politiques, économiques et sécuritaires qui les sous-tendent.

À partir d'un diagnostic du contexte général des industries de défense dans les pays émergents, l'étude examine les principaux enjeux associés à leur développement, notamment en termes de souveraineté, de crédibilité stratégique, de transfert technologique et d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Une attention particulière est portée au modèle turc, analysé comme une expérience emblématique de montée en puissance progressive d'une base industrielle et technologique de défense, fondée sur une articulation étroite entre volontarisme étatique, partenariats internationaux et maîtrise croissante des technologies critiques.

Dans un second temps, l'article s'intéresse au cas du Maroc et à l'émergence des conditions favorables au développement d'une base industrielle et technologique de défense nationale. Il analyse la conjoncture internationale et nationale comme un facteur catalyseur d'une ambition stratégique assumée, tout en interrogeant les choix de modèle susceptibles de guider cette trajectoire. L'article met ainsi en perspective les enseignements tirés des expériences des pays émergents avec les spécificités marocaines, afin d'éclairer les options stratégiques et les défis liés à la construction d'une BITD au Maroc.

Mots-clés : pays émergents, industrie de défense, stratégie, autonomie stratégique, base industrielle et technologique de défense, options stratégiques.

THE DEFENSE INDUSTRY IN EMERGING COUNTRIES: ANALYSIS OF THE PROCESS OF EMERGENCE OF AN INDUSTRIAL AND TECHNOLOGICAL BASE FOR DEFENSE IN MOROCCO

ABSTRACT

The evolution of security environments and the recomposition of power relationships at the international level have led many emerging countries to attach increasing importance to the development of their defence industries. For a long time characterized by a strong technological dependence and capacity vis-à-vis traditional suppliers, these industries are now experiencing transformation dynamics driven by national strategies aimed at strengthening strategic autonomy, the securing of supplies and the consolidation of local industrial capacities. In this context, the present article proposes an analysis of the defense industry strategies implemented by emerging countries, highlighting the structural constraints, the strategic opportunities and the political, economic and security issues that underlie them.

Ahmed EL KHADDARI

PhD Student

*Mohammed V University, Rabat,
Morocco*

Based on a diagnosis of the general context of defence industries in emerging countries, the study examines the main challenges associated with their development, particularly in terms of sovereignty, strategic credibility, technology transfer and integration into global value chains. Particular attention is paid to the Turkish model, analyzed as an emblematic experience of gradual rise in power of an industrial and technological base of defense, based on a close articulation between state voluntarism, international partnerships and increasing mastery of critical technologies.

In a second step, the article focuses on the case of Morocco and the emergence of favorable conditions for the development of an industrial and technological base of national defense. It analyses the international and national conjuncture as a catalytic factor of an assumed strategic ambition, while questioning the model choices likely to guide this trajectory. The article thus puts into perspective the lessons learned from the experiences of emerging countries with Moroccan specificities, in order to shed light on the strategic options and challenges related to the construction of a BITD in Morocco.

Keywords : *emerging countries, defense industry, strategy, strategic autonomy, industrial and technological base of defense, strategic options.*

INTRODUCTION :

Historiquement, l'industrie de défense s'est développée en étroite interaction avec la formation de l'État moderne et l'évolution des formes de la guerre¹. À l'origine organisée autour d'arsenaux publics et d'ateliers militaires, elle connaît une industrialisation progressive au XIX^{ème} siècle sous l'effet de la révolution industrielle et de la production de masse des armements². Les deux guerres mondiales constituent une rupture majeure, marquée par une mobilisation industrielle sans précédent et l'émergence de complexes militaro-industriels structurés, fondés sur une coopération étroite entre l'État, l'armée et le secteur privé³. Durant la Guerre froide, l'industrie de défense se caractérise par une intensification de la recherche et développement, une spécialisation technologique accrue et une institutionnalisation durable des systèmes nationaux d'innovation militaire⁴. Depuis la fin de la Guerre froide, elle évolue vers des modèles plus globalisés et concentrés, intégrant de plus en plus de technologies duales et voyant l'émergence progressive de nouveaux acteurs issus des pays émergents⁵.

Actuellement, et dans un contexte international marqué par l'instabilité géopolitique, la recomposition des alliances stratégiques et l'évolution rapide des technologies militaires, l'industrie de défense s'impose comme un levier majeur de souveraineté, de sécurité nationale et de développement économique.

Dans ce contexte, les pays émergents se distinguent par une attention croissante portée au développement de capacités industrielles et technologiques de défense, perçues comme un levier central de souveraineté, d'autonomie stratégique et de crédibilité militaire. Longtemps cantonnés à un rôle de clients sur le marché international de l'armement, ces États cherchent désormais à réduire leur dépendance extérieure par des stratégies industrielles volontaristes,

¹ Tilly, C. (1990). *Coercion, Capital, and European States*. Blackwell

² McNeill, W. H. (1982). *The Pursuit of Power: Technology, Armed Force, and Society since A.D. 1000*. University of Chicago Press

³ Markusen, A. (1997). *The Rise of the Gunbelt*. Oxford University Press.

⁴ Mowery, D. C., & Rosenberg, N. (1998). *Paths of Innovation*. Cambridge University Press.

⁵ Bitzinger, R. A. (2003). *Towards a Brave New Arms Industry?* Oxford Development Studies.

combinant transferts de technologies, partenariats internationaux et montée en compétence des acteurs nationaux.

Cependant, le développement d'une industrie de défense dans les pays émergents s'inscrit dans un contexte marqué par de fortes contraintes structurelles, qu'il s'agisse de limites technologiques, financières, institutionnelles ou humaines. À ces contraintes s'ajoutent des enjeux complexes, mêlant impératifs sécuritaires, considérations économiques, exigences de rentabilité industrielle et objectifs de positionnement stratégique sur la scène régionale et internationale. L'analyse des stratégies adoptées par les pays émergents dans ce domaine apparaît dès lors essentielle pour comprendre les trajectoires différenciées de construction des bases industrielles et technologiques de défense (BITD) et les facteurs de succès ou d'échec qui les sous-tendent.

Parmi les expériences les plus significatives figure le cas de la Türkiye, souvent présenté comme un modèle de développement progressif et structuré d'une industrie de défense nationale. Fondée sur un fort volontarisme politique, une planification stratégique de long terme et une articulation étroite entre acteurs publics et privés, la trajectoire turque offre des enseignements précieux quant aux modalités de consolidation d'une BITD dans un contexte de pays émergent. L'étude de ce modèle permet d'éclairer les mécanismes de montée en autonomie technologique et les arbitrages stratégiques opérés entre coopération internationale et production nationale.

C'est dans cette perspective comparative et analytique que s'inscrit le présent article, qui propose d'examiner les stratégies d'industrie de défense mises en œuvre par les pays émergents, avant de se pencher sur le cas du Maroc. En effet, le Maroc semble aujourd'hui évoluer dans une conjoncture internationale et nationale particulièrement propice à l'émergence d'une ambition industrielle de défense, portée à la fois par l'évolution de son environnement sécuritaire, par des réformes institutionnelles et par une volonté affirmée de renforcer son autonomie stratégique. Dès lors, une interrogation centrale se pose : dans quelle mesure les expériences des pays émergents, et notamment le modèle turc, peuvent-elles éclairer le choix d'un modèle stratégique pertinent pour le développement d'une BITD au Maroc ?

En s'appuyant sur la littérature relative aux industries de défense dans les pays émergents et sur l'étude du contexte géopolitique et institutionnel marocain, cette recherche s'articule autour des hypothèses suivantes visant à examiner les facteurs explicatifs et les modalités stratégiques du développement d'une BITD nationale :

- **Hypothèse 1** : L'émergence d'une BITD au Maroc est directement conditionnée par la capacité de l'État à instaurer un cadre législatif incitatif favorisant les partenariats public-privé et le transfert de technologie.
- **Hypothèse 2** : Le passage d'une dépendance capacitaire à une autonomie stratégique repose sur l'intégration des entreprises nationales dans les chaînes de valeur mondiales de défense, au-delà de la simple maintenance.
- **Hypothèse 3** : Le développement de l'industrie de défense marocaine agit comme un catalyseur d'innovation pour le secteur civil, renforçant ainsi la compétitivité économique globale du pays.

Pour vérifier ces hypothèses, notre étude s'articulera autour de deux axes principaux. Le premier analyse les stratégies d'industrie de défense dans les pays émergents, à travers un diagnostic du

contexte général, l'identification des principaux enjeux et l'étude du modèle turc (I). Le second axe examine les conditions d'opportunité du développement d'une BITD au Maroc, en analysant la conjoncture favorable et en interrogeant les options stratégiques susceptibles de structurer cette trajectoire.

I- Stratégies d'industrie de défense dans les pays émergents

Dans un environnement international caractérisé par la multiplication des tensions sécuritaires, l'évolution des menaces asymétriques et l'accélération des innovations technologiques dans le domaine militaire, les industries de défense des pays émergents acquièrent une importance stratégique croissante. Ces industries évoluent toutefois dans des contextes nationaux hétérogènes, marqués par des niveaux variables de capacités industrielles, de maîtrise technologique et de dépendance à l'égard des importations d'équipements militaires. L'analyse des stratégies d'industrie de défense adoptées par les pays émergents permet d'identifier leurs principales caractéristiques, leurs contraintes structurelles, ainsi que leur degré de structuration et d'intégration dans les systèmes productifs nationaux. Par ailleurs, l'examen des enjeux liés à l'industrie de défense met en évidence son rôle central dans le renforcement de la souveraineté et de l'autonomie stratégique, la stimulation du développement industriel et technologique, ainsi que dans l'affirmation du positionnement géopolitique des pays émergents sur la scène régionale et internationale.

I.1. Diagnostic du contexte des industries de défense dans les pays émergents

L'industrie de défense des pays émergents évolue dans une conjoncture influencée par des mutations récurrentes des alliances, la prolifération des conflits asymétriques et la quête d'une influence au niveau régional et international.

Confrontés à un monde multipolaire et à des enjeux sécuritaires croissants, les pays émergents cherchent à redéfinir leurs alliances traditionnelles au sein d'un environnement régional en constante mutation. La Turquie est un exemple édifiant de cette réalité. Située à la confluence de l'Europe, de l'Asie et du Moyen-Orient, elle se trouve au cœur de rivalités géopolitiques intenses⁶. Face à une relation parfois tendue avec ses alliés de l'OTAN, notamment les États-Unis, Ankara a entrepris une transformation majeure de son industrie de défense. En développant ses propres équipements militaires, tels que les drones Bayraktar TB2⁷, missiles et chars de combat, la Turquie a non seulement réduit sa dépendance diplomatique, mais elle a également renforcé son influence régionale. Cette autonomie lui permet de mener des interventions militaires dans des zones telles que la Syrie et la Méditerranée orientale sans apports externes. De son côté, l'Inde, entourée de voisins stratégiquement sensibles tels que la Chine et le Pakistan, met en avant l'importance de l'autonomie stratégique. Confrontée à des tensions frontalières récurrentes et à des menaces sécuritaires transfrontalières, New Delhi a augmenté ses investissements dans son industrie de défense. L'objectif est de limiter sa dépendance aux importations, notamment en renforçant ses capacités nationales en matière de production d'armements sophistiqués. L'Inde cherche également à équilibrer ses relations

⁶ Sadri Alibabalu, S. (2022). *Geopolitics and geoeconomics of the Eastern Mediterranean gas conflict: Analysis of Turkey's policy*.

⁷Le Bayraktar TB2 est un drone tactique développé à partir du Bayraktar TB1 par la société turque Baykar. Sa phase de conception débute en 2012 et son premier vol est enregistré en 2014

régionales et consolider son rôle en tant que puissance majeure en Asie⁸ à travers la diversification de ses partenariats stratégiques avec des pays tels que la Russie, la France et Israël. Cette redéfinition des alliances reflète une volonté commune parmi les pays émergents de s'imposer en tant qu'acteurs indépendants dans un système international en transition. Ces efforts traduisent une vision claire : renforcer la souveraineté nationale tout en maximisant l'influence géopolitique par le biais d'une industrie de défense autonome et performante.

Les conflits asymétriques⁹ ont profondément transformé les priorités stratégiques des pays émergents. Ces types de conflits, imprévisibles et difficiles à contrer avec des moyens conventionnels, poussent les États à repenser leurs stratégies militaires et à investir dans des capacités spécifiques adaptées à ces menaces¹⁰. L'émergence de ces conflits a accentué la demande pour des technologies avancées, notamment les drones, les systèmes de surveillance et les capacités de cyber sécurité. La Turquie est un modèle de cette adaptation géostratégique. Consciente des défis posés par les menaces transfrontalières en Syrie et en Irak, elle a développé une panoplie de systèmes autonomes (drones aériens, maritimes et terrestres), qui sont devenus un symbole de l'efficacité de sa réponse aux conflits asymétriques. Ces drones ont non seulement prouvé leur efficacité sur le terrain, en offrant des capacités de reconnaissance et de frappes ciblées, mais ils ont également renforcé la compétitivité de l'industrie turque sur le marché mondial des armements¹¹. De même, l'Inde, confrontée à des défis sécuritaires persistants au Cachemire et le long de sa frontière avec la Chine, a investi dans des technologies de défense adaptées aux menaces asymétriques. Les efforts se concentrent sur l'acquisition de systèmes avancés misant sur les partenariats avec des nations technologiquement avancées, pour améliorer la surveillance, la gestion des frontières et la capacité à neutraliser des menaces non conventionnelles. Sur un autre registre, le cyber sécurité s'impose en tant que priorité dans les stratégies de défense des pays émergents.

Le développement des industries de défense dans les pays émergents repose largement sur leur capacité à tirer parti de leurs atouts géopolitiques tout en surmontant des contraintes structurelles et institutionnelles.

En effet, les pays émergents bénéficient d'une position géographique avantageuse, souvent située au cœur des grandes dynamiques sécuritaires régionales. Cette situation leur permet de répondre directement aux besoins militaires dans des zones instables. Par ailleurs, l'essor des marchés régionaux en Afrique, en Asie ou en Amérique latine offre des opportunités commerciales, en particulier pour les équipements conventionnels adaptés aux besoins locaux. Aussi, les partenariats internationaux constituent une opportunité clé pour stimuler la production d'équipements de défense à travers le renforcement des alliances stratégiques avec d'autres pays émergents ou de puissances établies.

Malgré ces avantages, les pays émergents font face à des faiblesses liées principalement de l'instabilité politique ou de l'absence de politiques publiques cohérentes et convergentes pour

⁸Akkas Ahamed, M., & Rahman, S. (2020). A Review of China-India Geopolitical Relations in the Context of Belt and Road Initiative (BRI). *Saudi Journal of Economics and Finance*, 4(7), 368-376.

⁹ Conflit armé qui oppose une armée régulière à des forces irrégulières.

¹⁰G. Yakubu. (2021). New Security Challenges and Changes in Battle Space. *African Scholar Journal of Humanities and Social Science*. vol. 23, n°16, pp. 99-114.

¹¹ Yaacoub, J. P., Noura, H., Salman, O., & Chehab, A. (2020). Security analysis of drones systems: Attacks, limitations, and recommendations. *Internet of Things*, 11, 100-218.

structurer leur industrie de défense¹². Ces lacunes affectent leur capacité à concevoir des stratégies industrielles à long terme.

Sur le plan géopolitique, les pressions internationales, engendrées par les régulations restrictives sur les exportations d'armements, limitent leur accès à certains marchés ou technologies critiques¹³. Par ailleurs, la concurrence avec d'autres pays émergents ou des grandes puissances rend difficile leur positionnement sur les marchés mondiaux, surtout face à des acteurs déjà en place.

I.2. Enjeux de l'industrie de défense pour les pays émergents :

L'industrie de défense représente, pour les pays émergents, un levier de développement économique et technologique, mais comporte également des risques qu'il convient de mitiger. En effet, les investissements dans l'industrie de défense permettent aux pays émergents de consolider leur base industrielle et technologique (BITD), tout en favorisant la diversification économique. Selon l'étude dirigée par Aude-Emmanuelle Fleurant, la croissance des dépenses militaires et l'augmentation des transferts d'armes vers les régions émergentes reflètent une forte volonté d'autonomie stratégique¹⁴. Entre 2001 et 2013, les dépenses de défense de l'Asie sont passées de 19 % à 24 % des dépenses mondiales, avec une contribution majeure de la Chine et de l'Inde. La Turquie a vu ses exportations militaires atteindre 4,4 milliards de dollars en 2022, marquant une augmentation de 37,2% par rapport aux 3,2 milliards de dollars enregistrés en 2021¹⁵. Aussi, les exportations d'armements offrent une source importante de revenus pour les pays ayant réussi à développer une industrie de défense compétitive. Le Brésil, à titre illustratif, a intensifié ses exportations de véhicules blindés et d'avions militaires, tout en intégrant ces activités dans une stratégie de diplomatie économique et de consolidation régionale¹⁶.

Cependant, le développement de l'industrie de défense comporte aussi des limites. Les budgets alloués à ce secteur, très élevés, se font parfois au détriment d'autres secteurs prioritaires. À titre d'exemple, l'Inde consacre environ 2,7% de son PIB à la défense¹⁷, un investissement conséquent qui pèse sur ses finances publiques. De plus, les coûts de recherche et développement (R&D) dans l'industrie de défense sont particulièrement élevés, limitant parfois la compétitivité des produits sur les marchés internationaux. Ces contraintes économiques sont exacerbées par la concurrence intense sur le marché mondial, où les puissances établies bénéficient d'une avance technologique et commerciale significative.

¹² Bellais, R. (2000). Industrialisation et armement dans les pays en développement : une fin de l'histoire

? Mondes en Développement, 28, 25-38.

¹³ M. Josselin. (2024). Évolution des conflits et reconfigurations de l'industrie de l'armement : l'hypothèse des deux marchés. Fondation pour la recherche stratégique - Défense et Industrie, n°118, pp. 28-34.

¹⁴ A. FLEURANT. (2015). Quelles stratégies face aux mutations de l'économie de défense mondiale?. IRSEM, Paris.

¹⁵ B.Bekdil. (2023). Turkey's defense and aerospace exports grew sharply in 2022. <https://www.defensenews.com/global/mideast-africa/2023/07/17/turkeys-defense-and-aerospace-exports-grew-sharply-in-2022>.

¹⁶ L. Béraud-Sudreau et H. Meijer. (2016). Enjeux stratégiques et économiques des politiques d'exportation d'armement. Revue internationale de politique comparée, pp. 57-84.

¹⁷ N. tian et DL. da silva et X. liang et L. scarazzato. (2024). Trends in world military expenditure, 2023. https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-04/2404_fs_milex_2023.pdf.

Enfin, bien qu'elle leur offre de nouvelles opportunités de croissance et d'exportation, l'intégration des pays émergents dans l'économie mondiale les expose à des contraintes importantes liées aux fluctuations des marchés internationaux et aux réglementations restrictives sur les exportations d'armements. Les régimes de contrôle, tels que le Traité sur le Commerce des Armes (TCA)¹⁸ ou l'Arrangement de Wassenaar¹⁹, imposent des restrictions sur les transferts de certaines technologies et équipements militaires. Mises en place pour prévenir les conflits armés illégaux et les violations des droits humains, ces réglementations limitent les débouchés commerciaux face aux pays émergents. Conformément à ces réglementations, un pays émergent souhaitant exporter des drones armés ou des technologies sensibles devra obtenir des licences d'exportation soumises à l'approbation des grandes puissances ou des organismes multilatéraux. Cette situation crée un déséquilibre dans la concurrence mondiale. En revanche, les pays émergents doivent non seulement surmonter ces barrières administratives, mais aussi démontrer leur stricte conformité aux normes internationales.

Sur le plan financier, l'industrie de défense nécessite des investissements considérables sources d'enjeux financiers et budgétaires qui se manifestent à travers la nécessité de la maîtrise de l'allocation des ressources, du recours à des mécanismes de financement innovants, et des pressions liées à la priorisation des dépenses publiques.

D'abord, les pays émergents allouent une part significative de leurs ressources pour répondre aux impératifs sécuritaires et stratégiques croissants. A titre illustratif, l'Arabie Saoudite consacre environ 8,4 % de son PIB à la défense²⁰. Ce budget ne concerne pas seulement l'acquisition d'équipements importés, mais il inclut également des investissements massifs pour développer une industrie locale via la Saudi Arabian Military Industries (SAMI)²¹.

Pour pallier les limitations budgétaires, les pays émergents s'appuient sur des partenariats public-privé (PPP). Ces mécanismes permettent de mobiliser des capitaux privés tout en partageant les risques financiers. Par exemple, l'Afrique du Sud a mobilisé des PPP dans le cadre du développement de son industrie aéronautique militaire, notamment à travers DENEL, une entreprise publique travaillant en étroite collaboration avec des partenaires privés pour concevoir des équipements adaptés aux besoins locaux tout en ciblant les marchés régionaux²².

Aussi, l'allocation des ressources à l'industrie de défense peut entraîner des tiraillements entre les impératifs de sécurité nationale et les besoins socio-économiques. Les investissements massifs dans l'acquisition des équipements réduisent les marges de manœuvre pour financer d'autres politiques publiques. L'un des mauvais exemples dans ce cadre reste l'Algérie qui

¹⁸ Biad, A. (2015). Le Traité sur le commerce des armes. Paix et sécurité européenne et internationale.

¹⁹ Sharma, A., & Mishra, A. (2024). The Wassenaar Arrangement on dual-use technologies. RSIS Commentaries, 081-24.

²⁰ Groupe de la banque mondiale. (2024). Dépenses militaires (% du PIB) - Saudi Arabia. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS?locations=SA>.

²¹ A. Al-Hudhaif. (2020). Impact of indigenous military production on saudi arabian economy. 7th International Conference on Computing for Sustainable Global Development (INDIACom), New Delhi.

²² J. Hartley. (2019). The global defence industry: an overview. The Economics of the Global Defence Industry, pp. 1-6.

fait face à des critiques concernant l'insuffisance des budgets alloués à des secteurs sociaux au moment où elle consacre environ 5,6 % de son PIB à la défense²³.

Enfin, les coûts élevés d'accès aux technologies de pointe appliquées à l'industrie de défense peuvent limiter la compétitivité des produits des pays émergents. En présence de grands acteurs tels que les États-Unis, la Russie ou la France, les pays émergents doivent trouver un équilibre entre l'investissement dans ces technologies et la production d'équipements abordables adaptés aux besoins des marchés régionaux.

La R&D demeure une priorité dans le développement de toute industrie de défense souveraine. Elle favorise la création de capacités technologiques locales pour produire des équipements adaptés à des besoins spécifiques. Le cas de l'Indonésie, via son entreprise publique PTPINDAD, qui s'est distinguée dans la production des véhicules blindés ANOA, utilisé à la fois par ses forces armées et exporté vers d'autres pays de la région, en est un exemple édifiant²⁴. Ce type de développement reflète l'ambition de l'Indonésie de combler son déficit technologique tout en renforçant sa capacité à répondre aux besoins régionaux. La R&D appliquée à la sécurité et la défense a également des retombées applicables aux secteurs civils, tels que l'aéronautique, les télécommunications ou encore les énergies renouvelables. Ce double usage, militaire et civil, permet de maximiser les bénéfices des investissements en R&D, créant ainsi une synergie entre innovation et développement économique.

C'est dans ce sens que les pays émergents s'intéressent de plus en plus aux technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA), les drones, la cyber sécurité et la robotique. Ces technologies offrent des opportunités pour surmonter le gap technologique qui les sépare des grandes puissances. Aussi, l'intégration de ces technologies permet aux pays émergents de s'affirmer sur des marchés spécifiques où la concurrence est encore limitée. Les systèmes de surveillance adaptés aux terrains difficiles où des drones destinés aux conflits asymétriques sont des exemples illustrant dans ce cadre.

Le modèle de l'industrie de défense de la Türkiye constitue une source d'inspiration pour les pays émergents, en ce qu'il illustre la capacité à transformer des contraintes géopolitiques en leviers de développement industriel et de souveraineté technologique. L'expérience turque montre que les pays émergents peuvent, par une stratégie volontariste et cohérente, bâtir une base industrielle nationale capable de réduire les dépendances extérieures et de renforcer leur autonomie stratégique.

En effet, la Türkiye a adopté une approche visant à réduire sa dépendance aux importations, tout en consolidant sa souveraineté industrielle et technologique. En parallèle, l'émergence de technologies de rupture a permis à la Turquie de se positionner en tant qu'acteur compétitif sur le marché international.

Le développement de l'industrie de défense Turque est passé par quatre phases :

²³SIPRI. (2022). Rapport annuel sur les dépenses militaires. Stockholm International Peace Research Institute, Stockholm.

²⁴FTMD. (2023). Collaboration between FTMD and PT Pindad in the Development of Anoa-2 Armored Vehicle's Blast-Resistant Structure. Bandung Institute of Technology. <https://ftmd.itb.ac.id/en/collaboration-between-ftmd-and-pt-pindad-in-the-development-of-anoa-2-armored-vehicles-blast-resistant-structure/>.

- **Phase de dépendance (1923-1970) :** La Turquie dépendait des importations d'armes, principalement des pays occidentaux. L'absence d'infrastructure industrielle freinait les initiatives de production nationale ;
- **Phase de lancement (1970-2000) :** Création d'entités publiques comme ASELSAN (1975) et ROKETSAN pour répondre aux besoins nationaux et début de collaborations avec des partenaires internationaux ;
- **Phase de consolidation et d'autonomie (2000-aujourd'hui) :** Sous l'impulsion de la Présidence de l'Industrie de Défense (SSB), la Turquie s'est concentrée sur le développement d'une base industrielle autonome²⁵.

L'industrie de défense turque repose sur un écosystème complexe d'acteurs institutionnels, industriels et académiques.

Les acteurs institutionnels assurent la régulation, la coordination, et le pilotage des activités liées à l'industrie de défense :

- Orienter et commander : Ils définissent les priorités stratégiques et les besoins nationaux en matière de défense ;
- Contrôler et réguler : Ils veillent à la mise en œuvre des politiques industrielles et assurent la conformité des projets aux standards ;
- Affecter et soutenir des projets : Ils allouent les ressources nécessaires aux grandes entreprises, PME-PMI, et laboratoires de R&D.

La Présidence de l'Industrie de Défense (SSB) est une entité, relevant directement de la présidence de la République de la Turquie. Elle bénéficie d'un haut niveau décisionnel lui permettant de se positionner au rang d'acteur pivot incontournable pour l'Industrie de Défense Turque. Le financement des activités et des projets de SSB est assuré par :

- Fond stable en dehors du budget de l'Etat ;
- Pourcentage de 6% versé par les industriels pour tous contrats exécutés ;
- Taxes sur cigarettes, boissons alcooliques, loteries et droits éligibles pour toutes demandes d'exemption du service militaire.

Selon le SSB, les revenus issus de l'industrie de défense turque ont évolué durant la période allant du 2010 à 2021 pendant laquelle ils sont passés de 3 à 11MM\$. Les dépenses de la R&D ont atteint 1,7MM\$ et le taux de couverture du besoin par l'industrie locale est passé de 20% à 80%.

Les Acteurs industriels sont les grandes entreprises qui agissent en tant que bras exécutifs des politiques institutionnelles. Elles sont chargées de :

- Développer des solutions : Elles traduisent les besoins stratégiques en systèmes et équipements spécifiques ;
- Financer les projets de R&D : Elles soutiennent les initiatives des laboratoires et PME pour améliorer l'innovation ;
- Fournir des équipements : Ces entreprises répondent directement aux besoins des forces armées nationales et des clients internationaux.

²⁵ P. Moyeuve. (2023,3). Les objectifs 2023 de l'industrie de défense turque. IRIS France. <https://www.iris-france.org/174204-les-objectifs-2023-de-lindustrie-de-defense-turque/>.

Les acteurs académiques sont les universités et centres de recherches ou tiennent l'industrie à travers leurs activités scientifiques et de formation :

- Former des experts : Ils forment une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir la compétitivité technologique ;
- Conduire des recherches fondamentales et appliquées
- Proposer et exécuter des projets : Ils traduisent les priorités institutionnelles en projets de recherche concrets ;
- Standardisation et tests : Ils garantissent la conformité des produits et équipements aux normes internationales.

L'industrie de défense turque s'appuie également sur une stratégie internationale intégrant des partenariats bilatéraux, des collaborations multilatérales, et des relations commerciales solides. Les partenaires internationaux apportent des opportunités de collaboration et de financement :

- Coopérer et co-développer : Ces partenariats permettent de mutualiser les ressources et de développer des solutions pour le marché international ;
- Transférer des technologies : Les collaborations internationales favorisent l'acquisition de savoir-faire critique ;
- Promouvoir les produits nationaux : Les partenariats facilitent l'exportation des équipements turcs vers de nouveaux marchés.

La Turquie a mis en place un cadre législatif et réglementaire complet pour encadrer son industrie de défense, couvrant des domaines tels que la recherche et développement (R&D), les essais, le contrôle qualité, la standardisation et la propriété industrielle.

L'industrie de défense turque s'est imposée comme l'un des secteurs stratégiques les plus dynamiques du pays grâce à des résultats en progression en termes de croissance, de diversification, et de compétitivité internationale. Elle enregistre une croissance multi dimensionnelle grâce à une combinaison de facteurs stratégiques :

- Stratégie étatique proactive : La SSB agit en tant que catalyseur en supervisant les projets, en orientant les investissements, et en soutenant les exportations.
- Focus sur l'innovation et la souveraineté : Les investissements massifs en R&D et la promotion de la production locale renforcent l'autonomie technologique.
- Positionnement géopolitique : Les partenariats internationaux et les exportations contribuent à la fois à l'économie et à l'influence géopolitique de la Turquie.

Ainsi, le modèle stratégique turc présente une approche cohérente, résultante d'une vision claire, une coordination institutionnelle et un soutien à l'innovation et aux exportations. Elle a su réduire sa dépendance technologique et investir massivement dans les technologies de rupture. La Turquie a non seulement renforcé son autonomie stratégique, mais elle a également consolidé sa position sur le marché international.

II- LE DEVELOPPEMENT D'UNE BITD AU MAROC : UN CONTEXTE OPPORTUN

L'observation de la conjoncture internationale et nationale fait ressortir des éléments de nécessité stratégique et d'opportunité économique en faveur de l'émergence d'une industrie de défense locale.

II.1. Une conjoncture internationale et nationale au service d'une ambition assumée

Au regard des défis géopolitiques imposés au Maroc dans son voisinage proche, l'établissement d'une Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) au Maroc est ressenti comme une priorité stratégique doublée du constat d'opportunité économique.

Avec le "retour de la haute intensité", la guerre en Ukraine vient rappeler l'importance stratégique d'une industrie de défense locale. Le suivi attentif de son déroulement permet de renforcer le sentiment de nécessité et d'opportunité du développement au Maroc d'une BITD, tant pour renforcer son indépendance stratégique, surtout en équipements et munitions de base, que pour saisir l'opportunité économique que représenterait la proximité du pays de l'Europe dont les pays se sont lancés dans des plans gigantesques pour renouveler leurs arsenaux militaires.

En fait, cette conjoncture vient confirmer la tendance internationale à une nouvelle course aux armements. Selon le rapport de 2023 de Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), les dépenses militaires mondiales sont augmentées en 2022, pour la huitième année consécutive, pour atteindre une estimation de 2240 milliards de \$USD, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré²⁶. Cette tendance risquerait d'ailleurs de se renforcer à mesure que l'industrie de défense devrait satisfaire le goût retrouvé des armées pour reconstituer leurs stocks de sécurité.

Sur le plan géostratégique spécifique à la région MENA (Middle East and North Africa/Moyen-Orient et Afrique du Nord), d'intérêt particulier pour le Maroc, cette course à l'armement a été marquée par le creusement de l'avantage de l'Algérie en matière de budget de la défense, ayant culminé en 2023 à 22 milliards d'euros, soit plus que le double par rapport à 2022²⁷. Cette augmentation qui risquerait de s'installer durablement imposerait au Maroc l'impératif de rééquilibrer le rapport de force matériel, en exploitant des fenêtres d'opportunité et/ou d'avantages surtout le spectre de l'approche capacitaire (DORESE)²⁸. Une industrie de défense locale apportera justement un appui précieux à cet effort, en termes de proximité, de réactivité et d'efficacité économique.

²⁶SIPRI. (2023). Armaments, Disarmament and International Security, Summary. SIPRI Yearbook 2023.

²⁷20 Minutes. (2022, 23 novembre). Algérie : Le budget de défense va plus que doubler en 2023. 20 Minutes. <https://www.20minutes.fr/monde/4011331-20221123-algerie-budget-defense-va-plus-doubler-2023>

²⁸Doctrine, Ressources, Equipements, Soutien, Entraînement.

Au niveau national, l'opportunité du développement d'une BITD locale s'appuie de manière légitime sur le sentiment d'un besoin de souveraineté industrielle, conforté par l'émergence d'un écosystème industriel civil.

Ce sentiment qui avait animé la mise en place du «Plan Émergence Industrielle» dans ses versions successives, s'est cristallisé avec la crise de COVID 19. Cette crise a exposé le paradoxe entre une inquiétude induite par la dépendance envers une importation massive notamment des équipements, et un réconfort quant au potentiel du tissu industriel civil local développé dans des secteurs «niches», ayant fait preuve de résilience et d'adaptabilité.

Plus spécifique à la Défense, ce besoin de souveraineté stratégique se confronte à deux impératifs :

- Stratégiquement, l'impératif de réduire la vulnérabilité du système d'approvisionnement et d'acquisition des équipements des FAR, totalement dépendant des importations et son impact sur le niveau de disponibilité opérationnelle des FAR ;
- Économiquement, l'impératif de maîtriser l'effort budgétaire grandissant consenti par le Maroc pour renforcer et moderniser l'outil de défense. Il importe de souligner que cet effort représente un pourcentage important par rapport au PIB, situé dans une fourchette de 5 à 7%²⁹, alors qu'au niveau de l'OTAN le pourcentage cible est de 2%. Cet effort intervient au moment où le pays déploie une stratégie globale et cherche à financer d'autres stratégies sectorielles également ambitieuses et dont certaines sont liées à la problématique de la sécurité nationale et de la paix sociale.

Longuement resté au stade d'ambition, le chantier de l'industrie de défense locale jouit désormais d'une vision assumée des pouvoirs publics consolidée par un cadre normatif moderne favorisant son émergence.

L'ambition de développer des projets d'industrie au Maroc a longtemps caressé l'imaginaire des décideurs, en se nourrissant d'expériences anciennes. L'exemple le plus cité est celui de l'usine nationale d'armement installée à Fès au lendemain de l'indépendance, en 1962, articulée en deux unités industrielles : une cartoucherie de divers calibres et une manufacture de fusils, carabines et mitraillettes. Le projet bien qu'ayant suscité au départ un intérêt particulier³⁰ a fini par être démantelé, après une phase de reconversion en industrie mécanique.

Cette ambition s'est manifestée ensuite avec la prise de conscience de l'importance de développer des capacités de recherche scientifique et appliquée aux domaines de la défense et de la sécurité. L'Ordre du Jour du 14 mai 2019³¹, adressé à l'occasion de la célébration du 63^{ème} anniversaire de la création des FAR, donnait l'orientation Royale pour activer des programmes d'industrie de défense.

²⁹ L'importance du ratio des dépenses militaires par rapport au PIB fluctue en fonction de la cyclicité des plans de modernisations lancés au profit des FAR.

³⁰ Bureau d'études et de participations industrielles grand promoteur de l'économie marocaine (1962Juin). À l'arsenal de Fès: armements et biens d'équipement civil. Le Monde Diplomatique, Supplément au Numéro de Juin 1962, Le Maroc au seuil de l'indépendance économique, page 15.

³¹ Maroc.ma. (14 mai, 2019). SM le Roi adresse un ordre du jour aux Forces Armées Royales à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de leur création. maroc.ma. <https://www.maroc.ma/fr/activites-royales/sm-le-roi.adresse-un-ordre-du-jour-aux-forces-armees-royales-focasion-du-63-eme>

Cette transformation est marquée principalement par l'abandon progressif du principe de l'interdiction de l'activité de fabrication des armes et de munitions en faveur de celui d'accès sous régime d'autorisation. En fait, l'exercice des activités liées aux équipements et matériels de guerre a été régi par des textes institués dans les années 1930, devenus obsolètes par rapport à l'ambition du Maroc de développer une BITD. Les deux Dahirs de 1936³² et 1937³³ formant l'essentiel de ce régime d'exception se limitaient à lister les matériels et équipements et définir le régime strict d'interdiction qui leur est appliqué en matière d'importation, d'exportation et de commerce.

En 2020, la vision stratégique « BITD » s'est déclinée en une nouvelle (Loi10-20), plus moderne et ouverte, incluant l'activité de fabrication, en plus de celles d'importation, d'exportation, du commerce et du transport. Certes, eu égard au caractère sensible de ce domaine, ladite Loi a reconduit le principe général d'interdiction, mais elle en a restreint la portée par l'institution d'un régime dérogatoire, moyennant des autorisations pour l'exercice de ces activités.

Selon l'ouvrage « Le régime juridique de l'industrie de défense au Maroc »³⁴ paru en 2021, "ce nouveau dispositif juridique [...] se distingue par une consistance actualisée et exhaustive à même de donner un lustre de modernité au régime juridique couvrant la détention et l'exercice des activités liées au domaine de l'armement, notamment l'import, la fabrication, le commerce, l'export, le transport, le transit et le transbordement".

Cette dynamique s'est consolidée ensuite avec la promulgation en 2022 de la Loi-cadre n°03-22 formant Charte de l'Investissement, considérant d'office les projets d'investissement réalisés dans le domaine de l'industrie de défense comme des projets ayant un caractère stratégique bénéficiant d'un régime préférentiel³⁵. « Les projets de conventions d'investissement y afférents sont élaborés, approuvés et exécutés conformément à la législation et à la réglementation relatives aux matériels et équipements de défense et de sécurité, aux armes et aux munitions ».

Par ailleurs, compte tenu de l'importance de la politique des acquisitions militaires pour le chantier de développement d'une BITD, il est opportun de noter que le décret sur les marches publiques, dans sa version la plus récente³⁶, a confirmé la possibilité d'exiger des compensations industrielles dans le cadre de réalisation de grands projets, concernant

³²Gazettes.africa.(s.d.). Bulletin Officiel, Dahir du 11 mars 1936 (17 Hija 1354) portant prohibition de la sortie, de l'exportation, du transit et du transbordement du matériel de guerre, <https://archive.gazettes.africa/archive/ma/1936/ma-bulletin-officiel-dated-1936-04-24-no-1226.pdf>.

³³Gazettes.africa.(s.d.). Bulletin Officiel. Dahir du 31 mars 1937(18 Moharrem 1356) réglementant l'importation, le commerce, le port, la détention et le dépôt en zone française de l'empire chérifien, des armes et de leurs munitions, en ce qui concerne les armes de guerre et leurs munitions, <https://archive.gazettes.africa/archive/ma/1937/ma-bulletin-officiel-dated-1937-04-02-no-1275.pdf>

³⁴El Houdaigui, R.,& Bakkali, A.(2021). Le régime juridique de l'industrie de défense au Maroc. PolicyCenter for the New South. Décembre 2021.

³⁵Centre Régional d'Investissement de Casablanca. (s.d.). Bulletin Officiel N°7174-9 chaabane 1444(2-3-2023).Dahir n°1-22-76du 14JoumadaI 1444(9décembre 2022)portant promulgation de la loi-cadre n°3-22 formant Charte de l'Investissement,<https://casainvest.ma/sites/default/files/D%C3%A9cret%20charte%2020%2025.pdf>

³⁶Secrétariat Général du Gouvernement.(s.d.). Bulletin Officiel N°7184- 15 ramadan 1444 (6-4-2023).Decret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444(8 mars 2023) relatif aux marches publics. Article 146. http://www.sgg-gov.ma/portals/0/AvantProjet/224/Avp_decret_2.22.431_Fr.PDF

notamment le secteur de la défense et de la sécurité. Ce décret a aussi introduit le dialogue compétitif comme nouveau mode de passation susceptible de stimuler la coopération défense-industrie pour trouver des solutions aux besoins spécifiques et complexes des forces armées.

II.2. Quel modèle stratégique pour le Maroc ?

Une réflexion stratégique sur le modèle d'une BITD au Maroc réclamerait l'examen des modèles des pays ayant réussi ce chantier et le dépassement des limites observées dans la pratique des compensations industrielles (OFSETS).

Un travail de benchmark ciblé des expériences différenciées de pays ayant réussi le démarrage de leurs industries de défense aiderait à dégager les postulats de base sur le modèle le mieux adapté pour les spécificités du Maroc.

Les modèles les plus en vogue concernent la Turquie, l'Inde et le Brésil. Leur benchmark pourrait se focaliser sur les volets essentiels de gouvernance, de financement, de recherche et développement (R&D). De régime incitatif et du mixe optimum entre commande locale et marché à l'export.

Globalement, l'examen de ces expériences permet de déduire que le développement de l'industrie s'inscrit dans une démarche graduelle. Première étape se contenterait de maîtriser l'assemblage des systèmes, ensuite le partage de la production lors des programmes d'acquisition, puis la capacité locale de concevoir et de fabriquer des produits et systèmes indigènes, pour enfin atteindre le stade d'une industrie innovante et compétitive capable de créer et développer ses propres concepts.

Pourtant, la linéarité de ce phasage n'est pas fatale. Elle pourrait être relativisée par le niveau de maturité du tissu industriel civil local, l'intensité des programmes de coopération industrielle avec les pays partenaires, la qualité des ressources humaines, la disponibilité des capitaux dans le pays, qui peuvent tous écourter la durée passée dans une phase, ou carrément son dépassement.

Partant de ce constat, il est suggéré que tout modèle stratégique du développement de la BITD adopté par le Maroc tienne compte de cette progressivité au moins pour les aspects suivants :

- L'établissement des priorités dans la mesure où aucun pays ne peut prétendre à une maîtrise industrielle sur la totalité du spectre capacitaire. Ceci est d'autant plus critique pour les métiers clés faisant l'objet d'une forte compétition entre États ;
- L'appropriation du capital et de la propriété intellectuelle, en assurant une application souple du principe contraignant de la majorité des capitaux marocains, exigé par la loi 10-20, et ce moyennant des dérogations pouvant atteindre l'acceptation d'une capitalisation même à 100% pour des investissements à très haute valeur stratégique ;
- Le niveau des incitations à accorder dans le cadre des conventions d'investissement qui doit être proportionnel au degré de priorités stratégique des projets, mais également à la prise de risque par l'investisseur, appréciée sur un horizon temporel significatif ;
- L'exigence du mix marchés local / export en acceptant que durant la phase de démarrage et de montée en puissance des projets, la proportion de la commande locale soit prépondérante ou majoritaire par rapport au marché d'export ;

- La pérennité économique des projets basée sur l'examen des business plans des projets pour vérifier durant le cycle de vie du projet une tendance à la substitution ou la compensation des commandes nationales par l'export.

Le développement d'une BITD au Maroc exigerait la pleine exploitation du potentiel industriel des Offsets. De manière générique³⁷, les Offsets consistent, pour les pays demandeurs, réclamer, en marge et en contrepartie des contrats de la défense, des projets visant entre autres à assurer la création d'emplois, le transfert de technologies particulières, le soutien au tissu économique local ou la limitation du déficit commercial.

A l'instar des autres pays, le Maroc a consacré le recours à cette pratique dans sa réglementation régissant la commande publique. En fait, l'article 171 du décret n°212-349 prévoyait depuis 2013 la possibilité du recours à cette pratique dans le cadre de la passation des marchés de la défense, sans l'ériger pour autant en obligation pour le maître d'ouvrage, et en la limitant au cas exclusif de la procédure négociée.

Seulement, l'examen du bilan de cette pratique au Maroc fait remarquer ce qui suit :

- -Un usage discontinu, étant donné qu'un programme de compensation n'était pas systématiquement exigé. L'Offset était appliqué surtout aux contrats d'armement coûteux acquis directement auprès des industriels ou intégrateurs principaux, ce qui revenait à exclure la majorité des contrats négociés avec des intermédiaires ;
- -Une négociation au cas par cas : la négociation ne découlait pas d'une politique formalisée des exigences en matière d'Offset, à l'instar de ce qui est pratiqué dans d'autres pays. La négociation de l'Offset était considérée comme accessoire de la négociation du contrat de base, même si une évolution ces dernières années s'est opérée avec l'exigence de compensations plus significatives en valeur et en nature ;

La stratégie de développement d'une BITD au Maroc requiert une action de ciblage des activités et des acteurs.

Concernant le ciblage des acteurs, force est d'admettre que la réussite in fine d'une stratégie BITD au Maroc ne se mesurerait pas uniquement par l'installation de grands groupes, agissant comme contractants principaux et intégrateurs de systèmes complexes (Airbus, Boeing, Lockheed Martin, MBDA, Nexter, Safran, Thales,...). Dans une démarche progressive et réaliste, il faudra commencer par identifier et attirer des fournisseurs et sous-traitants, dont les activités s'intègrent dans les chaînes d'approvisionnement desdits groupes.

Aussi, faudra-t-il capitaliser sur l'avantage compétitif qu'offre l'implantation au Maroc de groupes comme AIRBUS ou de THALES bien que dans le secteur civil, car favorisant la reconversion de savoir-faire pointu et le transfert de technologies vers le secteur de Défense. Il faudra également tirer profit du tissu des entreprises exerçant des activités industrielles duales, dont les produits sont susceptibles d'avoir des applications à la fois militaires et civiles, et qui pourraient constituer des points d'appui et de relais pour l'implantation des investisseurs étrangers et nationaux dans le domaine de la défense.

³⁷ Ramli, Z.(2023, le trimestre). *L'Espace Marocain. Magazine Scientifique des FRA. Compensations industrielles ou Offsets dans les marchés de la défense*, page 106.

Il faudrait souligner enfin que l'émergence d'une BITD dépendrait en grande partie du soutien de la commande locale des Forces Armées Royales. Ce soutien nécessite l'identification dans le cadre de la stratégie capacitaire des équipements jugés stratégiquement prioritaires et qui pourraient être produits localement. L'élément de visibilité sur la commande portant sur un horizon temporel de moyen terme est déterminant pour permettre aux investisseurs de se projeter.

L'industrie de défense requiert un modèle de gouvernance qui bien qu'évidemment piloté par l'État réclamerait une grande connectivité aux sphères de productions et d'innovation.

Au niveau stratégique, cette gouvernance pourrait être assurée par un comité interministériel, ou siègeraient les autres acteurs gouvernementaux représentant l'État dans son rôle de stratège (notamment les départements de la Défense, des Finances, de l'Industrie et de l'Investissement) et si nécessaire les actionnaires. Le rôle de ce comité serait de définir la politique et les orientations générales en matière d'industrie de défense.

Sur le plan opérationnel, il est possible de décliner la gouvernance de l'écosystème de défense autour des acteurs suivants :

- Une Agence nationale de développement de l'industrie de défense, dotée du statut d'une société anonyme (SA) et qui travaillerait de concert avec l'EMG, à travers un organe centre sur le développement capacitaire, pour équiper les FAR dans les domaines jugés prioritaires ;
- Un cluster de R&D et d'Innovation dédié l'industrie de défense mettant en synergie Défense, Industrie et réseau universitaire, capable de financer, générer et acquérir des brevets des prototypes sur la base des orientations stratégiques. L'équilibre financier de ce centre pourrait être soulagé, néanmoins en partie, par un retour sur investissement des brevets des inventions purement militaires ou à usage dual. Il y a lieu de noter l'importance pour ce centre :
 - De la constitution d'une banque de projets ;
 - Du développement des capacités de management de programme, tant sur le plan d'ingénierie que de finances ;
- Un opérateur gestionnaire de zones industrielles spécialisées à implanter en fonction du niveau de sensibilité des activités et de proximité des écosystèmes civils ;
- Un organe en charge de la promotion de l'export pour amortir les coûts de développement des matériels modernes. Ce rôle pourrait être joué durant une première phase de démarrage par l'agence gouvernementale en charge du développement des investissements et des exportations.

III- CONCLUSION

L'analyse des stratégies d'industrie de défense dans les pays émergents met en évidence le rôle central que joue ce secteur dans les dynamiques contemporaines de souveraineté, de sécurité et de développement industriel. Longtemps marquées par une forte dépendance extérieure, les industries de défense de ces pays évoluent aujourd'hui dans un contexte international caractérisé par l'incertitude stratégique, la fragmentation des alliances et la politisation accrue des chaînes d'approvisionnement. Dans ce cadre, l'industrie de défense apparaît non seulement comme un instrument de sécurité nationale, mais également comme un levier de montée en gamme technologique et de structuration industrielle.

Le cas de la Türkiye illustre de manière particulièrement révélatrice la capacité d'un pays émergent à transformer des contraintes géopolitiques (sanctions, restrictions technologiques, pressions diplomatiques) en opportunités de développement endogène. Par une stratégie

volontariste combinant pilotage étatique, mobilisation du secteur privé national et articulation étroite entre politique étrangère et industrie, la Türkiye est parvenue à bâtir une base industrielle et technologique de défense relativement autonome. Ce modèle, sans être transposable mécaniquement, offre néanmoins des enseignements précieux pour d'autres pays émergents désireux de renforcer leur autonomie stratégique.

Dans cette perspective, le développement d'une base industrielle et technologique de défense au Maroc s'inscrit dans une conjoncture à la fois internationale et nationale favorable, marquée par la recomposition des équilibres sécuritaires, l'attractivité croissante du Royaume pour les investissements industriels et une ambition politique clairement affirmée. Le défi pour le Maroc réside désormais dans la définition d'un modèle stratégique adapté à ses spécificités : un modèle fondé sur des partenariats ciblés, le transfert de technologies, le développement du capital humain et une intégration progressive de l'industrie de défense dans le tissu industriel national.

En définitive, l'étude croisée des expériences des pays émergents, et en particulier du modèle turc, montre que le succès d'une industrie de défense repose sur une vision stratégique de long terme, une gouvernance cohérente et une articulation maîtrisée entre sécurité, industrie et diplomatie. Pour le Maroc, l'enjeu est moins de reproduire un modèle existant que de construire une trajectoire propre, capable de concilier souveraineté, efficacité économique et insertion maîtrisée dans l'environnement stratégique international.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

BELLAIS, Renaud. *Industrialisation et armement dans les pays en développement : une fin de l'histoire ?* Mondes en Développement, 2000.

BITZINGER, Richard A. *Towards a Brave New Arms Industry?* Oxford Development Studies, 2003.

HARTLEY, Keith. *The global defence industry: an overview.* In : *The Economics of the Global Defence Industry.* 2019.

MARKUSEN, Ann. *The Rise of the Gunbelt.* Oxford : Oxford University Press, 1997.

MCNEILL, William H. *The Pursuit of Power: Technology, Armed Force, and Society since A.D. 1000.* Chicago : University of Chicago Press, 1982.

MOWERY, David C. et ROSENBERG, Nathan. *Paths of Innovation.* Cambridge : Cambridge University Press, 1998.

SADRI ALIBABALU, S. *Geopolitics and geoeconomics of the Eastern Mediterranean gas conflict: Analysis of Turkey's policy.* 2002.

SIPRI. *SIPRI Yearbook 2023: Armaments, Disarmament and International Security, Summary.* Stockholm : SIPRI, 2023.

TILLY, Charles. *Coercion, Capital, and European States.* Blackwell, 1990.

YAACOUB, Jean-Paul, NOURA, Hassan, SALMAN, Ola et CHEHAB, Ali. *Security analysis of drones systems: Attacks, limitations, and recommendations*. 2020.

Articles

AKKAS AHAMED, M. et RAHMAN, S. A Review of China-India Geopolitical Relations in the Context of Belt and Road Initiative (BRI). *Saudi Journal of Economics and Finance*.

AL-HUDHAIF, A. Impact of indigenous military production on saudi arabian economy. In : *7th International Conference on Computing for Sustainable Global Development (INDIACom)*. New Delhi, 2020.

BÉRAUD-SUDREAU, Lucie et MEIJER, Hugo. Enjeux stratégiques et économiques des politiques d'exportation d'armement. *Revue internationale de politique comparée*, 2016.

EL HOUDAIGUI, Rachid et BAKKALI. *Le régime juridique de l'industrie de défense au Maroc*. Policy Center for the New South, décembre 2021.

FLEURANT, Aude. *Quelles stratégies face aux mutations de l'économie de défense mondiale ?* IRSEM, Paris, 2015.

JOSSELIN, M. *Évolution des conflits et reconfigurations de l'industrie de l'armement : l'hypothèse des deux marchés*. Fondation pour la recherche stratégique - Défense et Industrie, 2024.

L'ESPACE MAROCAIN. Compensations industrielles ou Offsets dans les marchés de la défense. *Magazine Scientifique des FRA*, 2023.

YAKUBU, G. New Security Challenges and Changes in Battle Space. *African Scholar Journal of Humanities and Social Science*. 2021, vol. 23, n° 16.

Conventions internationales et traités

Le Traité sur le commerce des armes. Paix et sécurité européenne et internationale, 2015.

The Wassenaar Arrangement on dual-use technologies, 2024.

Sources en ligne (Online Sources)

ALGERIE. Algérie : Le budget de défense va plus que doubler en 2023. [En ligne].

BANQUE MONDIALE. Dépenses militaires (% du PIB) - Saudi Arabia. 2024.

BULLETTIN OFFICIEL. Dahir du 11 mars 1936 (17 Hija 1354) portant prohibition de la sortie, de l'exportation, du transit et du transbordement du matériel de guerre.

BULLETIN OFFICIEL. *Dahir du 31 mars 1937 (18 Moharrem 1356) réglementant l'importation, le commerce, le port, la détention et le dépôt des armes de guerre et leurs munitions.*

CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DE CASABLANCA. *Bulletin Officiel N°7174 du 2 mars 2023. Dahir n°1-22-76 portant promulgation de la loi-cadre n°3-22 formant Charte de l'Investissement.*

FTMD & PT PINDAD. *Collaboration in the Development of Anoa-2 Armored Vehicle's Blast-Resistant Structure.* Bandung Institute of Technology, 2023.

IRIS FRANCE. *Les objectifs 2023 de l'industrie de défense turque.*

MAROC (FAR). *Ordre du jour aux Forces Armées Royales à l'occasion du 63^e anniversaire de leur création.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT. *Bulletin Officiel N°7184 (6 avril 2023). Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics (Article 146).*

SIPRI. *Rapport annuel sur les dépenses militaires.* Stockholm International Peace Research Institute.

TIAN, N., DA SILVA, D. L., LIANG, X. et SCARAZZATO, L. *Trends in world military expenditure, 2023.* SIPRI, 2024. Disponible sur : https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-04/2404_fs_milex_2023.pdf

TURKEY DEFENSE. *Turkey's defense and aerospace exports grew sharply in 2022.* 2023.